

## Homélie prononcée

le 21 janvier 2010

en l'église Sainte-Bernadette de Pau

### Saint Jean 5, 25-29

*En vérité, en vérité, je vous le dis, l'heure vient, et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront.*

*Car, comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en Lui-même.*

*Et Il Lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'Il est le Fils de l'homme. Ne vous étonnez pas de cela : car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix, et en sortiront. Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, mais ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour le jugement.*

Ce passage de l'Évangile selon saint Jean peut être compris de deux manières que bien souvent nous opposons. Pour m'expliquer, je partirai d'une question : « **Qui sont les morts qui entendent la voix du Fils de Dieu ?** ». S'agit-il de ceux qui gisent dans les tombeaux et ce, au sens littéral ? Ou bien cela concerne-t-il les morts au sens spirituel, c'est-à-dire des gens coupés de Dieu parce qu'ils refusent de croire en Jésus-Christ son Fils ? Leurs tombeaux seraient une vie sans foi.

Ce serait mal comprendre l'Évangile de saint Jean que de choisir entre ces deux interprétations. Les morts se trouvent autant dans les tombes de nos cimetières que dans nos villes et nos campagnes parmi ceux qui vivent sans Dieu. À toutes les époques de l'histoire de ce monde, pareille affirmation a pu être vérifiée. Depuis deux siècles ce que Jean Paul II, après Paul VI, appelait la culture de mort s'est considérablement développée parquant la société de son empreinte. « *Une culture qui refuse de se référer à Dieu perd son âme en même temps que son orientation et devient une culture de mort.* » (Jean Paul II)

Ce qui s'est passé le 21 janvier 1793 n'en constitue pas la moindre de ses manifestations, bien au contraire. « *C'est un répugnant scandale d'avoir présenté comme un grand moment de notre histoire, l'assassinat public d'un homme bon. Cet échafaud ne marque pas un sommet, loin s'en faut.* » (Albert Camus) La mort du Roi Louis XVI sur l'échafaud n'est pas seulement la mort d'un homme condamné d'une manière inique. Ce n'est pas non plus seulement la mort d'un martyr pour la foi catholique. Et c'est, encore moins, le dérapage d'un mouvement qui se serait voulu réformateur à son départ et qui aurait ensuite mal tourné. Non, il s'agit de la fin d'un monde, d'un monde qui, certes, n'était pas parfait, mais dans lequel Dieu avait toute sa place.

Mieux que beaucoup d'historiens spécialistes du 18<sup>ème</sup> siècle, notre Saint-Père, le Pape Benoît XVI, a compris cela et le montre très clairement dans sa dernière Encyclique *SPE SALVI*, « **Sauvés dans l'Espérance** ». Certes, il ne dit pas un mot de Louis XVI et n'évoque la Révolution française qu'en quelques lignes. En revanche, il évoque, avec précision, cette Société, notre société, basée sur le rationalisme et le scientisme, qui cherche à nier le péché originel et qui réduit le Christianisme à une simple sagesse humaine. En cherchant à détruire le Christianisme, la Révolution a provoqué bien d'autres destructions. **Pour la première fois, on assistait à une insurrection contre Dieu.** La Révolution française a été le fait d'un groupe d'individus farouchement opposés à la foi chrétienne. « *Le jugement du Roi symbolise la désacralisation de notre histoire.* » (Albert Camus)

Quant au Roi, il ne pouvait régner qu'en renonçant à son titre et à son rôle de « Très Chrétien », en même temps qu'à une partie de ses pouvoirs. Les philosophes de la Révolution voulaient faire taire la voix du Christ, Fils de Dieu, et enfoncer plus profondément encore dans leurs tombes les morts, ne serait-ce qu'en en fabriquant d'autres, des deux espèces dont j'ai parlé à propos de l'Évangile de ce jour, **morts physiques et morts spirituels**. Et elle ne s'en priva pas ! La Révolution causa bien des morts au sens physique : guillotines, fusillades et noyades.

Quant aux morts spirituels, aux hommes et aux femmes qui n'entendent plus la voix du Fils de Dieu donnant l'accès à la grande Espérance du Royaume de la Vie Éternelle, ils sont, maintenant, de plus en plus nombreux tant en France que dans les pays dits de chrétienté. En très grande partie, la Révolution est, donc, arrivée à ses fins.

En 1789, la majorité des révolutionnaires souhaitait garder la royauté. Mais encore fallait-il que le Roi servît la révolution, qu'il acceptât de combattre l'Église catholique, qu'il laissât son pays se déchristianiser et qu'il permette au règne de l'argent de s'imposer.

Louis XVI, parce qu'il haïssait la violence, partageant en partie l'optimisme de son temps et aussi parce qu'il voulait de profondes réformes, donna l'impression aux partisans du changement qu'il pouvait devenir le Roi de la Révolution. Il n'avait pas réprimé l'émeute du 14 juillet 1789, il avait accepté le coup d'État des États Généraux se transformant en Assemblée Nationale, ainsi que la Déclaration des Droits de l'homme, qui visaient à diminuer son pouvoir au profit de la Nation et préparaient l'asservissement de l'Église à celle-ci.

En fait, on le sait maintenant, Louis XVI agissait en diplomate. Il voulait effectivement prendre la tête de la Révolution, mais pour mieux la contenir et éviter des excès qu'il ne prévoyait que trop bien. C'est dans cet esprit qu'il signa la constitution Civile du Clergé, avec l'accord de ses évêques les plus fidèles à Rome et le silence compréhensif du Nonce Apostolique. Mais, je ne sais par quel mystère de l'Histoire, l'anti-christianisme continua à se déchaîner jusqu'à faire voter une loi par l'Assemblée Législative condamnant à la déportation, et sans jugement, les prêtres réfractaires. Comme catholique, mais aussi comme chef d'État garant de l'application de la Déclaration des Droits de l'homme, Louis XVI y apposa son veto. Il en savait toutes les conséquences. La veille du 10 août 1792, il écrivait à son confesseur, le Père Hébert qui sera massacré en septembre avec 223 autres prêtres : « **Je n'attends plus rien des hommes, apportez-moi les consolations célestes** ». « *L'attentat contre sa personne vise le Roi-Christ* », dit encore Albert Camus.

Tous ceux qui virent de près la mort du Roi, ce 21 janvier 1793, furent frappés par son courage et sa tranquillité. En effet, il manifesta même, l'espace d'un instant, son autorité royale en faisant taire les tambours d'un seul regard et en criant d'une voix forte : « **Je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute. Je pardonne aux auteurs de ma mort et je prie Dieu que la sang que vous allez répandre ne retombe jamais sur la France.** ».

Et, au moment où il se remet, frémissant, entre les mains ignobles du bourreau, Louis reprend le langage de Dieu : « **Je boirai le calice jusqu'à la lie** ».

En ôtant la vie au défenseur séculaire de la foi chrétienne, à celui qui avait reçu l'onction pour accomplir ce premier devoir en même temps que pour garantir l'unité de la Patrie, la déchristianisation de la France s'est poursuivie...

Puisse un jour la France se réveiller de son sommeil de mort et retrouver la grâce de son baptême. Ce sera le signe qu'elle entend, de nouveau, la voix du Fils de Dieu. Alors, elle pourra revivre en rétablissant l'unité de ses enfants et parler légitimement de sa vocation particulière en ce monde.

Amen